



COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoirs : 1
Absents excusés : 1
Votants : 15

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE 22 SEPTEMBRE à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 17 SEPTEMBRE 2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence du maire, Monsieur Basile DUNAND.

ETAIENT PRESENTS : M. Basile DUNAND, M. Pierre BESSAT, Mme Sabine LEBOULANGER, M. Jean-Claude TOURNIER, Mme Laetitia DUPERTHUY, M. Armand LOUVIER, Mme Céline LECOMTE, M. Alfred BARBIER, M. Alexis HOTTEGINDRE, Mme Manon GELATI, M. Sacha DEPRAZ DEPLAND, Mme Aline KELLER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Elisabeth MOLLARD.

ABSENTS EXCUSES : Mme Laetitia MOUZET (donne pouvoir à Aline KELLER).

OBJET : CREATION D'UN COMITE DE JUMELAGE POUR LA MISE EN PLACE D'UN FUTUR JUMELAGE	DEL2026-121
---	--------------------

Rapporteur : Sabine LEBOULANGER

La Municipalité a été sollicitée pour la mise en place d'un jumelage entre la commune des CONTAMINES MONTJOIE et la commune de LA BERNERIE-EN-RETZ.

Ce jumelage permettrait de créer des liens d'amitié, en favorisant des échanges entre les habitants et en développant des projets communs dans les domaines culturels, éducatifs, sportifs, économiques, associatifs et du développement durable.

Pour mettre en place ce jumelage, le Maire propose la constitution d'un comité de jumelage pour la commune des CONTAMINES MONTJOIE avec pour objectif de structurer la démarche et de fixer les différentes modalités au travers d'une charte ou convention de jumelage.

Le rôle du comité de jumelage sera ensuite d'assurer la promotion du jumelage, de maintenir un lien permanent avec la collectivité partenaire, de coordonner les initiatives prises dans le cadre du partenariat, de définir les priorités d'actions (publics, thèmes...), d'assurer la représentation de la commune dans le cadre des échanges...

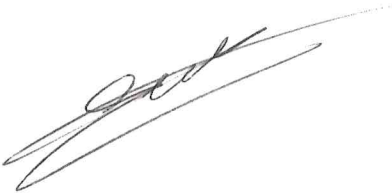
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Pour : 15	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

- **DE CONSTITUER** un comité de jumelage et de désigner les personnes suivantes en son sein :
 - **Présidente** : Sabine LEBOULANGER
 - **Vice-président** : Armand LOUVIER
 - **Membres du comité** : Céline LECOMTE ; Laetitia MOUZET ; Alfred BARBIER

- **D'AUTORISER** le maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

En Mairie, le 22 septembre 2026
Le secrétaire de séance,



En Mairie, le 22 septembre 2026
Le Maire,
Basile DUNAND



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le